



Département fédéral de l'économie DFE

Offensive dans la stratégie de libre-échange et mandat de négociations avec Hong Kong

Berne, 05.06.2009 - Le Conseil fédéral a adopté, dans sa séance du 5 juin 2009, une stratégie d'intensification de la politique des accords de libre-échange. Après la Fédération de Russie et l'Ukraine, il a en plus adopté un mandat de négociation pour un accord de libre-échange avec Hong Kong.

Le commerce extérieur contribue de manière essentielle à la prospérité de l'économie suisse. La situation économique internationale a entraîné une contraction considérable de nos exportations au cours des derniers mois. Dans ce contexte difficile, le Conseil fédéral soutient en outre une intensification de la politique de libre-échange en vue d'élargir et d'approfondir le réseau d'accords existants. Il a, par conséquent, doté le DFE de ressources supplémentaires jusqu'en 2014.

Un accord avec Hong Kong vise à dynamiser les relations économiques avec notre troisième partenaire en Asie derrière le Japon et la Chine. Les négociations doivent permettre d'obtenir des conditions-cadre stables, prévisibles et dans la mesure du possible sans obstacles et discriminations. L'accord prévu devrait être de large portée et concerner autant les biens et services que les investissements, la propriété intellectuelle, la concurrence et les règlements des différends.

Les négociations actuelles et futures d'accords de libre-échange poursuivent deux buts. Elles visent, d'une part, à garantir aux entreprises suisses des conditions aussi favorables que possible d'accès aux marchés étrangers. Un intérêt particulier sera porté aux pays émergents à fort potentiel de croissance et/ou dont la taille laisse entrevoir des perspectives de débouchés particulièrement intéressantes. Ces négociations permettent, d'autre part, d'éliminer des discriminations touchant les entreprises suisses par rapport à leurs principaux concurrents.

La négociation et la conclusion d'accords de libre-échange avec de nouveaux partenaires font aussi partie des mesures de la politique de croissance et des différents trains de mesures de stabilisation du Conseil fédéral.

Informations supplémentaires sur les relations bilatérales Suisse - Hong Kong (fiche seco) :
<http://www.seco.admin.ch/themen/00513/00561/00565/index.html?lang=fr>

Adresse pour l'envoi de questions:

Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch, SECO, Ambassadeur et Déléguée du Conseil fédéral aux accords commerciaux, Cheffe Commerce mondial, tél 031/322.22.29
Christian Etter, SECO, Ambassadeur, Délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, chef des Services spécialisés économie extérieure, tél. 031 324 08 62

Editeur:

Département fédéral de l'économie
Internet: <http://www.dfe.admin.ch>

Département fédéral de l'économie DFE
[Contact](#) | [Informations juridiques](#)

<http://www.evd.admin.ch/aktuell/00120/index.html?lang=fr>